

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** Question écrite  
**Titre :** un tram pour tou.te.s  
**Initiant-e(-s) :** Olivier Bloch

---

## Disparition de l'arrêt « Couchirard ».

Les travaux, pour la réalisation du tram, sont entrés dans leur phase finale. Les derniers kilomètres du parcours sont en cours de réalisation et l'on peut d'ores et déjà imaginer les trams parcourir les rues.

Or, l'observateur attentif aura noté que, dans les communications concernant le projet du futur tram, l'arrêt actuel existant « Couchirard » a tout bonnement disparu.

Aujourd'hui, il suffit de s'attarder quelque temps au-dit arrêt pour constater que les utilisateurs ne manquent pas, aussi bien pour embarquer que pour débarquer, et ce, dans les deux sens.

En effet, l'arrêt Couchirard est situé dans une zone très densément peuplée (ch. De Couchirard, rue de Genève, ch. Des retraites, etc.). Des habitants de tout âge ainsi des familles utilisent cet arrêt.

Après l'inauguration du tram, hors de l'arrêt de bus « Prélaz », les arrêts du tram les plus proches seront « École des métiers » (environ 350 mètres de l'arrêt Couchirard) et « Prélaz les roses » (environ 500 mètres de l'arrêt Couchirard). Or dans les deux cas, le trajet pour rejoindre la destination finale des usagers sera semé d'embûches avec des routes importantes à traverser.

Ainsi, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité :

- L'arrêt de transport public « Couchirard » pourra-t-il être maintenu parmi les arrêts du tram, si non, pourquoi ?
- Le cas échéant, quelles mesures la Municipalité prévoit-elle pour maintenir la facilité d'accès en transport public au quartier de Couchirard pour les familles et notamment les utilisateurs à mobilité réduite.

D'avance je remercie la Municipalité pour ses réponses à mes questions.

Lausanne, le 18 avril 2024  
BLOCH

Signataire(s) :

-----

M. Olivier